

Annexe A – Calcul des montants généralement facturés

Le calcul des Montants généralement facturés se fonde sur le processus de facturation et de codage que MHHS utilise selon les frais de service Medicare pour les soins urgents ou nécessaires du point de vue médical. Le total des paiements autorisés par Medicare sera divisé par le total des frais facturés pour ces demandes, et ce nombre sera soustrait de 1 pour calculer le pourcentage des montants généralement facturés.

Pourcentage des montants généralement facturés pour les patients hospitalisés = Paiements autorisés pour les patients hospitalisés Medicare / Total des frais pour les patients hospitalisés Medicare

Pourcentage des montants généralement facturés pour les patients externes = Paiements autorisés pour les patients externes Medicare / Total des frais pour les patients externes Medicare

Chaque année, les montants généralement facturés sont calculés séparément pour chaque hôpital, mais tous les hôpitaux MHHS adopteront le pourcentage de montants généralement facturés le plus bas parmi tous les hôpitaux.

Établissement	Patients hospitalisés	Patients externes
Memorial Hermann Greater Heights Hospital	32 %	12 %
Memorial Hermann – Texas Medical Center	30 %	26 %
Memorial Hermann Katy Hospital	30 %	11 %
Memorial Hermann Rehabilitation Hospital – Katy	49 %	17 %
Memorial Hermann Memorial City Medical Center	30 %	15 %
Memorial Hermann Northeast Hospital	31 %	13 %
Memorial Hermann Southeast Hospital	33 %	13 %
Memorial Hermann Southwest Hospital	30 %	13 %
Memorial Hermann Sugar Land Hospital	31 %	13 %
Memorial Hermann The Woodlands Medical Center	31 %	12 %
TIRR Memorial Hermann	31 %	22 %
Memorial Hermann Surgical Hospital – First Colony	30 %	13 %
Memorial Hermann Surgical Hospital – Kingwood	30 %	14 %
Memorial Hermann Tomball Hospital	S/O	11 %
Memorial Hermann First Colony Hospital	S/O	13 %

Les montants généralement facturés pour l'exercice 2019 (juillet 2018 – juin 2019) sont les suivants :

Montants généralement facturés pour les patients externes : 11 %

Montants généralement facturés pour les patients internes : 30 %